



L'ALTERNANCE

Le contrat de professionnalisation

Choisir de suivre sa formation en alternance, c'est choisir de partager son temps entre les heures de cours à l'école et la réalisation de ses missions en entreprise. La prise en compétences théoriques s'effectue alors en parallèle de la prise en compétences pratiques. L'alternance c'est l'expérience en plus.

PROFIL DE L'ALTERNANT

Être âgé entre 16 et 25 ans

Si 26 ans et plus, être demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi



RYTHME

2 jours école
3 jours entreprise

RÉMUNÉRATION

CDD de 6 à 36 mois
CDI débutant par une
action de formation

TITULAIRE D'UN BAC GÉNÉRAL OU ÉQUIVALENT

TITULAIRE D'UN BAC PRO OU TECHNOLOGIQUE OU ÉQUIVALENT

-21 ANS

55 % du SMIC

65 % du SMIC

DE 21 À 25 ANS

70 % du SMIC

80 % du SMIC

26 ANS ET +

100 % du SMIC
ou 85 % du minimum
conventionnel

100 % du SMIC
ou 85% du minimum
conventionnel



LES AVANTAGES

Gratuité de la formation
Statut salarié
Droit aux congés payés
Expérience professionnelle reconnue

LE RÔLE DE L'ESCCOM ACADÉMIE CULINAIRE

AIDE PERSONNALISÉE

à la recherche
de l'entreprise d'accueil

CONTACT

Esccom Nice
22 rue El Nouzah
06000 NICE
04 93 85 16 67
secretariatnice@ecole-esccom.com

SUIVI

pédagogique et professionnel
de l'alternance en collaboration
avec le tuteur désigné par l'employeur